

F. CARLIER donne lecture du texte suivant :

F. CARLIER geeft lezing van de volgende tekst:

Des faits intensifs de braconnage et de pêche se déroulent sur les berges des étangs du Parc de la Pede, les six cygnes du parc ont disparu. Les canards et les oies sont capturés de manière intensive, des braconniers les font monter dans les buissons, nourris au préalable de leurs mains, afin de les rendre moins farouches. Depuis avril-mai, les oiseaux sont capturés en masse. C'est un désastre sur les étangs. Les berges et les roselières sont en piteux état.

Des cygnes, canards col vert, oies et ouettes d'Egypte ont été décimés. Dans les roselières, les habitats des grèbes huppés, des castagneux et d'une très nombreuse faune avicole ont été détruits également, cela prendra des mois avant de les restaurer. C'est un véritable désastre écologique.

Le braconnage massif et la pêche intensive sur les étangs sont également sources d'insécurité pour les promeneurs qui sont menacés et en insécurité dès qu'ils essaient de dissuader les braconniers et pêcheurs.

Sur l'étang moyen, des pêcheurs cachés sont parfois du côté opposé, proche des martins pêcheurs et ils constituent bien sûr une menace pour ceux-ci.

Les pêcheurs ont même modelé des sièges en terre sur les berges et laissent derrière eux de nombreux déchets qui s'accumulent autour des étangs. Il faut compter au moins une vingtaine de pêcheurs sur les étangs. Un cygne noir avait été observé et photographié, il a maintenant disparu.

Les membres de l'association « Protégeons la vallée de Neerpede », créée en décembre dernier, ont déjà alerté maintes fois les autorités communales. Je vous rappelle aussi au passage que le grillage que j'avais demandé de placer du côté du square Frans Hals, pour empêcher les cannetons de filer dans le tunnel, n'a pas encore été placé.

Mes questions sont les suivantes. Que le Collège compte-t-il faire pour arrêter de toute urgence ce braconnage et cette pêche ? La police a-t-elle été prévenue ? Quelles actions vont être entreprises ? Pouvez-vous me rappeler combien coûte l'opération « Thérèse et Joséphine » ?

Monsieur le Bourgmestre-Président dit que le Collège fait le même constat. C'est une priorité d'action pour la police et les « Gardiens de la Paix ». Déjà huit personnes ont été interpellées à ce stade, dont une soupçonnée d'être le braconnier principal et qui a fait l'objet d'un PV judiciaire.

La police a saisi du matériel de pêche de grande qualité et mène une enquête pour savoir d'où provient ce matériel. Le Collège a déjà agi et continuera à agir.

F. CARLIER dit qu'elle est passée avant-hier et il y avait encore des braconniers. Il est facile de les prendre car ils sont là tout le temps ; il suffit de les cueillir.